



Fiche de poste

Technicien(ne) logistique G4B48

Corps : **Technicien classe normale**

Nature du concours : **externe**

BAP : **G – Patrimoine, Logistique, Restauration et Prévention**

Emploi-type : **Technicien(ne) logistique**

Nombre de postes offerts : **1**

Localisation du poste : **CROUS de NICE-TOULON**

Mission principale

Le technicien logistique, affecté aux services centraux, est le référent de la fonction logistique du Crous.

Activités (*)

Gérer les habilitations

Gérer la flotte de véhicules

Gérer la téléphonie mobile

Gérer les prestations de nettoyage externalisées dans un objectif d'uniformisation de la qualité

Gérer les contrôles réglementaires (suivi, état d'avancement des mises aux normes etc)

Veiller à la réalisation et au respect des plans de prévention

Respecter et coordonner la sécurité incendie

Gérer la sureté (matériels d'alarme et de surveillance, organisation des astreintes...)

Accompagner les entreprises intervenant dans les structures en lien avec les agents de terrain

Vérifier et suivre les registres de sécurité et de santé

Rédiger les pièces techniques des marchés publics afférents aux domaines gérés et assurer en lien avec le service des marchés leur cohérence avec les autres pièces du DCE

Elaborer des fiches procédure pour toutes les activités



(*) : gérer s'entend selon les domaines d'activité comme soit comme réaliser directement soit comme piloter et conseiller les structures soit comme contrôler l'action des agents des structures.

Positionnement hiérarchique :

Sous l'autorité du responsable du service Projets et Travaux

Relations fonctionnelles :

Les structures d'hébergement et de restauration
Les services financiers et marchés du Crous
Les entreprises
Le conseiller de prévention

Savoir et savoir faire

Notion de base de l'ensemble des procédures spécifiques et les techniques des domaines d'activité couverts (sécurité incendie, règles de sécurité dans les bâtiments classés en ERP, ...)
Avoir de bonnes connaissances de la réglementation en matière de commande publique
Rédiger un CCTP
Rédiger un rapport (réclamation, constat de carence, etc...)
Créer des outils de suivi
Avoir des connaissances des outils utiles dans le domaine du bâtiment (lecture de plan)
Connaître le rôle et les responsabilités respectives des acteurs d'un projet public
Concevoir et mettre en œuvre des procédures et méthodes de travail
Travailler en transversalité et en mode projet
Gérer les situations d'urgence

Spécificité : Titulaire du Permis B

Savoir être

Etre organisé
Etre rigoureux
Etre autonome
Savoir communiquer et expliquer